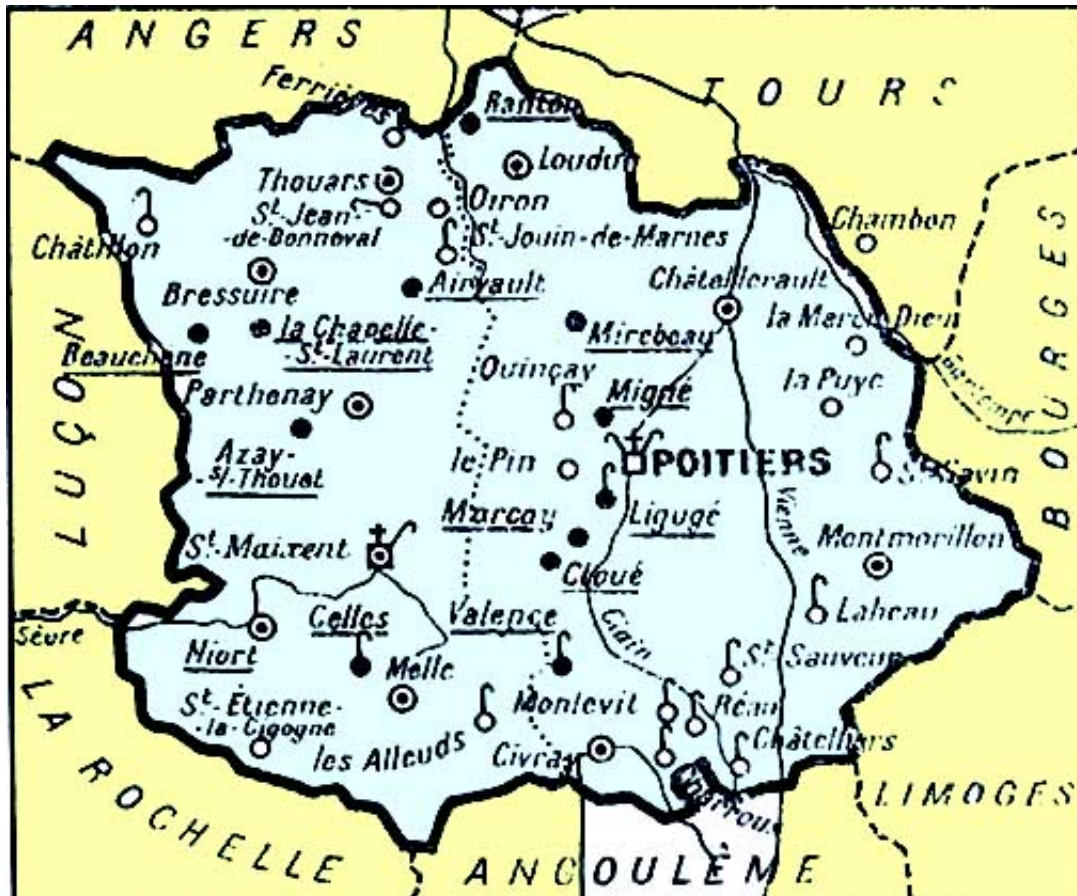


"Les sacrements ont-ils été institués par le Christ ? La réponse est non"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 17 novembre 2014



Depuis quelques années, dans l'Archidiocèse de Poitiers, rien ne va plus. Il faut dire que le vent de mégalomanie qui y a sévi ces dernières décennies s'est apaisé... Mais l'heure est de constater le gouffre abyssal du compte en banque. Le banquier attend à la porte, sagement mais sûrement. Et il se fait de plus en plus pressant... Les caisses du diocèse étant désespérément vides, ils ont vendu différents biens immobiliers, puis l'archevêché, ne reste que les derniers bijoux de famille : le séminaire (ou maison diocésaine). Où sont les économies quand la radio RCF continue de plomber le budget ?

Enfin, ils ont liquidé 420 paroisses pour en faire 28...

Mais le plus grave n'est pas là... Après tout on ne demande pas à des prélats de savoir compter, mais de nous enseigner la Foi, de nous expliquer l'Évangile.

Malheureusement, nous pouvons lire dans le journal [Chemins d'Espérance](#) (plusieurs milliers d'exemplaires distribués) en date du mois de septembre un article « peu orthodoxe » de **Eric Brauns** du centre théologique de Poitiers sur l'institution des sacrements. On y lit :

"Les sept sacrements de l'Église catholique ont été codifiés au XIIe siècle et, à la Réforme, nos frères protestants les ont ramenés à deux : le baptême et la Cène. Il y aurait encore beaucoup de questions à approfondir mais le temps manque. On demande souvent : les sacrements ont-ils été institués par le Christ ? La réponse est non, à l'exception de l'eucharistie, la veille de sa mort. En revanche, les disciples nous ont transmis comment il pardonnait et guérissait, comment il bénissait les enfants ou nourrissait les foules qui le suivaient. Ces gestes de Jésus, nous les accueillons comme ceux de Dieu en personne qui libère les esclaves, guérit les lépreux, sauve des périls et de la famine tout au long de la marche des hommes. Le sacrement perpétue la même action de salut."

Voici ce que dit le Catéchisme de l'Église Catholique ([numéro 1210](#)) :

"Les sacrements de la Loi Nouvelle sont institués par le Christ et ils sont au nombre de sept, à savoir le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Onction des malades, l'Ordre et le Mariage. Les sept sacrements touchent toutes les étapes et tous les moments importants de la vie du chrétien : ils donnent naissance et croissance, guérison et mission à la vie de foi des chrétiens. En cela il existe une certaine ressemblance entre les étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle."

Dans les pages qui suivent ce CEC, le père Brauns pourra retrouver les citations de l'Évangile dans lesquelles Notre-Seigneur institue les 7 sacrements. Quand on pense que Eric Brauns enseigne au centre théologique, il y a de quoi s'inquiéter.

maximilienbernard@perepiscopus.org